



## Association Olga Spitzer

-----  
Par ameline2515

Bonjour,

En juin 2020, nous recevons une convocation par des assistants sociaux consécutif au fait que, selon leurs dires, l'un de mes jumeaux avaient cassé le nez et les dents de son frère, ce qui était bien évidemment faux (un nez et des dents cassées se voient et mène à l'hôpital. Il est évident que mes garçons se disputent mais n'est-ce pas le cas de n'importe quelle fratrie. Bref, de là les assistants sociaux se penchent sur le cas de mon jumeau dyslexique, j'ai dû le retirer de l'école pendant quelques mois car harcelé violemment en cours. L'école est intervenue dans un premier temps puis le harcèlement a recommencé. D'un seul coup, je faisais le bonheur des assistants sociaux car oui en France il vaut mieux être harceleur, qu'harcelé. Je suis séparée, les assistants sociaux reconnaissent que mon ex ne s'occupait pas du tout de ses enfants et qu'il avait un comportement contre productif avec eux. Je suis tout de même traitée de mère sacrificielle car à l'époque je n'étais plus en couple. Le temps passe sans nouvelle, mes enfants et moi déménageons dans l'Essonne et de nouveau, un assistant social, très gentil de prime abord mais qui prend un peu fait et cause pour mon ex-mari. Je lui explique qu'il avait été violent verbalement et physiquement avec moi, qu'il reproduisait le même schéma avec 2 de ses enfants (j'en ai 3) ceux-ci ont témoigné des faits. Mes enfants ne voient quasiment plus leur père, il ne s'est jamais impliqué dans leur éducation et a refondé une nouvelle famille. Selon les dires de mes enfants, le 4<sup>ème</sup> enfant de mon mari a bcp de toc et est sujet à des crises de violence (il se tape la tête le long des murs...). J'en parle tout de même à l'assistant social mais celui-ci me fait comprendre que ce n'est pas le sujet. Nous nous retrouvons devant un juge pour enfant, presque un procès à charge à mon égard, mes enfants et moi ne comprenons rien à notre présence au tribunal. Mon ex mari sans sortir encore une fois très bien. J'ai beau expliqué qu'il est violent, j'ai des mails l'attestant et on me dit que je dois faire des efforts pour communiquer avec lui. Une assistance éducative est décidée par le juge. Je me présente avec 2 de mes enfants à l'Association Olga Spitzer du 91. Au début tout semblait être correct. Ensuite l'homme qui assistait à la réunion me dit qu'il a eu une discussion avec mon ex-mari concernant les violences verbales et physiques, que celui-ci a nié les faits. Cet homme me dit de façon très véhémement que si mon ex-mari était coupable de violences, il aurait avoué pourquoi mentirait-il ?? (de façon sous-jacente, je suis une menteuse...) je lui réponds qu'aucun homme qui commet des violences n'avouerait les faits... bref, cet homme continue sur sa lancée et m'évoque les prénoms de mes garçons issus de la chevalerie, commence à me questionner sur ces étranges choix... je trouve que toutes les questions deviennent étranges. On m'évoque l'autorité parentale conjointe que je ne respecte pas selon leurs dires, idem je leur explique que c'est mon ex mari qui a décidé de l'abandonner pas moi (j'ai des mails mais ils s'en fichent). Et encore une fois m'imposer le fait que j'ai pour obligation de communiquer avec lui, je leur explique que c'est impossible, ça fait 15 ans que mon ex mari utilise les sobriquets de salope, pauvre fille et autres... je ne peux plus supporter ça.

On m'impose une visite à mon domicile mais rien concernant celui de mon ex-mari... J'en ai plus qu'assez. Mes garçons ont 17 ans 1/2, ils n'ont jamais été en danger. On me dit qu'une option de placement n'est pas envisagée mais peut faire l'objet d'une demande au cas où... que puis-je faire ?

Merci pour votre aide

-----  
Par ESP

Bonjour

Pour un tel cas, aucune aide ne pourra venir de notre forum, je vous conseille de voir un avocat.

-----  
Par vivi2501

bonjour

""Quels sont les actions de l'ASE ?

Les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance (ASE) mettent en œuvre diverses actions dans le cadre de la politique de protection de l'enfance, à des fins de prévention, de repérage des situations de danger ou de risque de danger, et de protection.""

""

pièces à conviction, enquête sur les défaillances de l'ASE

[url=https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-instant-m/pièces-a-conviction-enquete-sur-les-defaillances-de-l-ase-4543680]https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-instant-m/pièces-a-conviction-enquete-sur-les-defaillances-de-l-ase-4543680[/url]

"